

Des professeurs et de l'équipe de vie scolaire du collège Rosa Parks de Rennes

à M. Pap Ndiaye, ministre de l'Éducation Nationale  
s/c M. Marc Puillandre, principal du collège

**Objet : demande de classement en REP+ de l'actuel REP de Villejean**

Monsieur le Ministre,

Depuis des années, nous sollicitons l'Éducation Nationale pour qu'elle renforce le réseau d'éducation prioritaire de Villejean. À ce sujet, nous avons adressé un courrier à Mme Najat Vallaud-Belkacem en mars 2017, puis deux autres à M. Jean-Michel Blanquer, en septembre 2018 puis en décembre 2019. Ces lettres avaient aussi été transmises – comme le sera celle-ci – aux recteurs, directeurs académiques, au député de circonscription et à la maire de Rennes. Nous avons été sensibles aux réponses attentives reçues, dont celle du chef de cabinet de M. Blanquer en 2018 ; mais aucune décision n'a été prise depuis. Peut-être l'honneur que nous avons de vous écrire aujourd'hui trouvera-t-il enfin une issue salubre.

Les équipes pédagogiques s'inquiètent des obstacles croissants qu'elles rencontrent pour répondre à la multiplicité des besoins de son public. Elles s'adaptent en consacrant un temps conséquent aux dimensions éducatives et aux déficits d'acquisitions. Malgré leurs efforts, le décalage vis-à-vis des attendus et le nombre de retards et d'absences se sont encore aggravés depuis le début de la pandémie de covid. S'ajoute l'augmentation du nombre d'élèves en situation de handicap accueillis sans application des notifications de la MDPH, des élèves non-lecteurs, des allophones non pris en charge par une UPE2A, ce qui contraint les professeurs à hiérarchiser leur action suivant les urgences, les éloignant d'une réponse au plus près de chacun.

En parallèle, les réductions des effectifs de Vie Scolaire (CPE et AED), des moyens accordés à la DHG dont la répartition dévie vers la compromission plutôt que le compromis, la confrontation de l'équipe de direction à une accumulation de priorités tous azimuts, les non-remplacements fréquents des professionnels (AED, enseignants, agents techniques) précipitent l'épuisement physique et psychologique du personnel à des niveaux inédits, pendant que des classes se retrouvent privées de certains enseignements, parfois pendant des mois.

En 2019 a été instauré un secteur multi-collèges associé au centre-ville qui n'a fait qu'aggraver le processus de ghettoïsation déjà en cours. Nous en arrivons aux chiffres actuels : le département indique pour le collège Rosa Parks une répartition de 72% de collégiens de CSP défavorisées, 16% de CSP moyennes et 11% de CSP favorisées. Depuis 2016 au moins, le taux d'élèves boursiers y oscille entre 70 et 75%. Entre 43 et 47% de ces jeunes relèvent de l'échelon 3. Ils sont souvent issus de familles récemment installées en métropole, représentant une quarantaine de nationalités et soumises à une forte mobilité.

La publication récente des IPS par établissement vient appuyer les indicateurs dont nous disposons et les évolutions que nous observons. Le collège Rosa Parks est celui dont l'IPS, de 72,7, est le plus faible du département d'Ille-et-Vilaine et le troisième plus faible de l'académie. De 76,6 en 2018-2019, il a encore perdu près de quatre points en trois ans. Il se situe donc au niveau de la moyenne des collèges de REP+. Seules les sections internationale britannique, bilangue anglais-arabe et athlétisme, la classe à horaires aménagés théâtre et la volonté de certaines familles, conscientes que la mixité dans les écoles d'aujourd'hui est un ferment de paix et de résilience dans la société de demain, préservent ces chiffres de seuils encore plus inacceptables.

Monsieur le Ministre, nous sommes arrivés à un niveau critique. Nous demandons l'aide de l'État pour éviter un point de rupture et retrouver du souffle. Le REP+ ne pourra pas tout mais il apportera des garanties aux écoliers et collégiens de Villejean : celles d'un encadrement meilleur en quantité et en qualité par des professionnels en meilleure santé, des équipes plus stables dans la durée et disposant d'un peu plus de temps pour des concertations indispensables et régulières en leur sein, avec les partenaires de la récente Cité Éducative et avec les responsables légaux, ainsi que l'accès à des formations spécifiques... en somme, un personnel renforcé dans sa capacité à s'emparer des défis exigeants qui s'imposent à lui.

Convaincus que vous examinerez la situation avec attention et que vous croirez en la sincérité de notre engagement, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Le personnel enseignant et de vie scolaire du collège Rosa Parks